

# Les Kanak veulent mettre fin à l'humiliation

Selon l'anthropologue Alban Bensa, le processus d'indépendance de la Nouvelle-Calédonie est inéluctable, quels que soient les résultats du référendum

## LE CONTEXTE

### RÉFÉRENDUM

Près de 175 000 électeurs sont appelés à participer, dimanche 4 novembre, au référendum sur l'accès à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie, en répondant à la question : « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ». Ce scrutin est conforme à l'accord du 5 mai 1998, dit « accord de Nouméa » entre l'Etat, les indépendantistes kanak et les anti-indépendantistes, en vertu duquel l'Etat s'est engagé dans un processus de décolonisation sur vingt ans, avec un référendum d'autodétermination prévu entre 2014 et 2018 au plus tard.

### ENJEU

Trente ans après les premiers accords tripartites dits « de Matignon » conclus entre Jean-Marie Tjibaou (FLNKS, indépendantiste), Jacques Lafleur (RPCR, anti-indépendantiste) et le premier ministre socialiste de l'époque, Michel Rocard, la Nouvelle-Calédonie ouvre dimanche une nouvelle page de son histoire. En cas de victoire du non, majoritaire dans les derniers sondages, l'accord de Nouméa stipule cependant que deux autres scrutins peuvent être organisés d'ici à 2022.

### Par ALBAN BENSA

La Nouvelle-Calédonie est-elle en mesure de rompre avec l'héritage colonial qui l'empêche encore de devenir une nation moderne et libre ? Telle est la question de fond à laquelle renvoie le référendum d'autodétermination qui doit se tenir dans cet ancien territoire d'outre-mer le 4 novembre.

Les relations d'assujettissement ont été constitutives de la société qui s'est formée dans cet archipel du Pacifique sud après sa prise de possession par la France, le 24 septembre 1853. Les décideurs coloniaux français justifiaient

leur attitude par leur puissance de feu et par la conviction d'être intellectuellement supérieurs à tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie en peaufinant cette absurdité par la caricature symétrique du « primitif ». Cette posture de domination a certes, depuis trente ans, cédé du terrain, mais elle imprègne et pollue encore aujourd'hui les rapports sociaux ordinaires.

Telle est la raison principale pour laquelle les indépendantistes demandent que la Nouvelle-Calédonie accède à une pleine souveraineté. Pour créer les conditions d'éradication complète d'un sentiment d'humiliation transmis de génération en génération, véritable bombe à retardement, les indépendantistes n'ont pas ménagé leur peine en utilisant au mieux les possibilités de rééquilibrage offertes par les accords de Matignon-Oudinot (1988), puis de Nouméa (1998).

Ce cadre général ayant été posé par la France elle-même, les indépendantistes et aussi finalement les non-indépendantistes, on peut se demander pourquoi de nombreux Calédoniens (le référendum dira s'ils sont majoritaires) se montrent encore réticents à l'accès à leur indépendance, somme toute bien préparée.

### CONTRE-VÉRITÉS

Les arguments avoués des pro-Français déclinent des contre-vérités : les investisseurs privés partiraient (mais pourquoi alors ont-ils investi ces deux dernières décennies dans la création de deux usines de nickel ?) ; les bourses d'études seraient supprimées (les provinces les assurent pourtant actuellement sur leurs propres fonds, tout comme l'aide médicale gratuite) ; la propriété privée ne serait plus garantie et les colons seraient chassés : mais pourquoi donc, puisque la plus grande réserve foncière, celle de l'Etat, passerait sous la responsabilité des nouvelles autorités politiques disposant ainsi du moyen d'accéder à toutes les demandes dans ce domaine ; les versements de l'Etat français ne seraient plus assurés alors que la Calédonie, avec les transferts des compétences, a déjà depuis plusieurs années pris le relais. Quant à la prise en charge des compétences régaliennes par un futur Etat indépendant, elle pourrait l'être par une refonte de la fiscalité et par des accords de coopération avec les pays environnants ou avec la France.

Les arguments économiques erronés avancés par les partis hostiles à l'indépendance laissent dans l'ombre la rente de situation que confère aux plus aisés et puissants financièrement des Calédoniens le maintien d'une économie d'importation au détriment d'un développement local indispensable à tout véritable rééquilibrage du pays ; et ce d'autant plus que les bénéfices importants ainsi réalisés ne sont pas réinvestis dans l'archipel, mais placés dans d'autres pays (France, Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, etc.).

Faible fiscalité, concurrence muselée par des ententes entre grandes entreprises pour maintenir des prix élevés, captation des marchés publics, salaires et retraites indexés des fonctionnaires

## POUR LES KANAK, IL S'AGIT DE RECOUVRER UNE SOUVERAINÉTÉ INDUMENT ACCAPARÉE PAR LA FRANCE IL Y A 165 ANS

venus de France, perpétuent ce qu'il faut bien appeler avec Jean Freyss « une économie assistée ». Cet archaïsme accroît les inégalités et fait obstacle à un essor économique souverain, justement réparti.

Les bénéficiaires de ce dispositif attisent toutes les peurs. L'indépendance les contraindrait à en venir à une politique attentive au bien-être de la population dans son ensemble et pas seulement de quelques-uns. Dans cet esprit de juste partage, aucune indépendance purement kanak n'est avancée par les partisans de la pleine souveraineté, mais une indépendance démocratique inclusive qui implique toutes celles et tous ceux qui se sentent citoyens ou citoyens calédoniens.

Toutefois, pour les Kanak, l'exigence d'indépendance n'est pas seulement comptable. Il s'agit, plus profondément pour eux, d'une nécessité historique de recouvrer une souveraineté indument accaparée par la France il y a 165 ans et de laver ainsi l'affront qui les a dépossédés de leur terre et de leur apport spécifique à la condition humaine dans les domaines de la pensée, de l'art et de

l'expérience du monde.

Peut-on donc raisonnablement envisager, quels que soient les résultats de ce premier scrutin référendaire, l'abandon d'un projet économique, politique et moral si fortement ancré chez la plupart des Kanak et dans une frange toujours plus large de personnes issues de toutes les composantes de la population calédonienne (270 000 habitants)? Bien entendu, non.

Fort judicieusement, l'accord de Nouméa, signé en 1998 par l'Etat, les indépendantistes kanak et les tenants d'une Calédonie dans la France – et avalisé

alors par un référendum local (71 % en faveur de l'accord) – a posé des soupapes de sécurité: deux autres référendums sont prévus d'ici à 2022 si les indépendantistes ne l'emportent pas en novembre. Alors, réponse sera demandée – deux et, si nécessaire, quatre ans plus tard – à la même question que celle posée cette année: «*Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et à l'indépendance?*»

Les indépendantistes, qu'ils aillent ou non voter le 4 novembre, n'abandonneront pas l'objectif de pleine souverai-

neté de la Nouvelle-Calédonie, quelle que soit l'issue des référendums successifs prévus. Ces scrutins s'imposent donc comme les ultimes chances de ce pays de se décoloniser dans la paix.

C'est pourtant sur la prévision utopique de l'effacement de la revendication indépendantiste au lendemain du référendum d'autodétermination du 4 novembre que tablent les partisans d'une Nouvelle-Calédonie à jamais française. A l'évidence, ils se trompent. Et cette erreur d'appréciation pourrait à terme avoir des conséquences graves pour tous les habitants du Caillou. ■



**Alban Bensa**, anthropologue, est directeur d'études à l'EHESS

## Après le 4 novembre, le rôle de l'Etat devra être essentiel

Pour l'ancien député (PS) René Dosière, rapporteur de la loi de 1999 sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, il est vain de penser que les Kanak renonceront à l'indépendance après le référendum. L'Etat doit continuer à s'engager

Par **RENÉ DOSIÈRE**

Depuis trente ans, la France s'est engagée, en Nouvelle-Calédonie, dans une politique de décolonisation apaisée et innovante, à l'opposé de ses anciennes pratiques coloniales. Elle a souhaité, et obtenu, que tous les Calédoniens, quelle que soit leur communauté d'origine, deviennent coresponsables de leur avenir, renommé «*destin commun*». A cette fin ont été transférées à la Nouvelle-Calédonie toutes les compétences concernant les politiques économique, financière, sociale, culturelle, éducative, etc. Dans tous ces domaines, le Congrès du territoire dispose du pouvoir législatif, une innovation sans précédent dans notre histoire républicaine. De son côté, le gouvernement du pays associe indépendantistes et «*loyalistes*» (comme se nomment, localement, les anti-indépendantistes) dans le cadre d'une culture océanienne privilégiant collégialité et consensus (la seule référence connue, mais temporaire, fut celle du gouvernement de transition en Afrique du Sud à la fin de l'apartheid). Devenue «*souveraine*», la Calédonie veut-elle accéder à la «*pleine souveraineté*», en exerçant les compétences régaliennes (sécurité, armée, justice, relations extérieures) dont la maîtrise est restée à la France? Tel est l'enjeu de la consultation référendaire du dimanche 4 novembre.

Le bilan de ces trente ans est éloquent. Hier ignorée, voire méprisée, la culture identitaire des Kanak, peuple premier représentant 40 % de la population, à côté d'un tiers d'Européens, est désormais reconnue. Leur plus belle réussite se situe dans l'industrie du nickel, ce minerai dont la Calédonie dispose du tiers des ressour-

ces mondiales. Avec la Société minière du Sud pacifique (SMSP), qu'ils contrôlent, les Kanak ont édifié, en partenariat avec une multinationale canadienne, une nouvelle usine métallurgique (une magnifique cathédrale de fer!) en province Nord – province dirigée par Paul Néaoutyine, ancien collaborateur de Jean-Marie Tjibaou [leader indépendantiste assassiné en 1989]. Sur leur lancée, une autre usine a été réalisée en Corée du Sud, les deux unités traitant et valorisant le minerai calédonien. Les Kanak sont devenus un acteur essentiel et incontournable de l'industrie du nickel, dont ils étaient exclus voilà quelques années! Ainsi apparaît une nouvelle génération de Mélanésiens plus intégrée dans l'économie mondialisée. Elle comprend également des cadres moyens et supérieurs issus d'un système de formation amélioré. Je rappelle que le premier bachelier kanak date de 1962!

L'ampleur de ces évolutions, qui se sont produites en quelques années, n'est pas sans effets sur le mode de vie traditionnel kanak, car les mentalités ne se modifient pas au même rythme que le système économique. Dans la construction de ce destin commun, le vivre-ensemble entre communautés doit progresser. Les inégalités demeurent ainsi très fortes entre ces dernières, malgré les indéniables efforts réalisés. Durant la campagne électorale, ce thème de la réduction des inégalités n'est jamais évoqué par les loyalistes, qui mettent en avant le niveau de vie en Calédonie pour refuser l'indépendance. Seul le parti de Philippe Gomès (Calédonie ensemble) évoque les efforts à réaliser en commun pour construire ce qu'il appelle la petite nation calédonienne dans la grande nation française. On vérifie ainsi que la décolonisation des esprits est plus

difficile et plus lente à se manifester.

### CONTINUITÉ

C'est pourquoi la démarche originale de l'accord de Nouméa – «*un modèle exceptionnel d'intelligence collective*», selon le président de la République, Emmanuel Macron – devra être approfondie en s'appuyant sur le résultat de la consultation référendaire. Celle-ci ne constitue qu'une étape, importante certes, dans le processus d'autodétermination de la Calédonie, mais certainement pas la fin de

ce processus, garanti tant par la Constitution que par l'ONU.

D'ailleurs, sur demande d'un tiers des membres du nouveau Congrès, qui sera élu en mai 2019, la population calédonienne sera consultée une seconde fois, voire (ce qui me paraît plus problématique) une troisième fois. Il est vain, et illusoire, de penser que les Kanak renonceront à l'idée d'indépendance, compte tenu, en outre, de leur notion du temps.

Malgré la nouvelle campagne électorale qui va s'ouvrir, le temps disponible doit être mis à profit pour réfléchir à la prochaine étape, dans laquelle le rôle de l'Etat devrait être essentiel. En se rendant sur place dès le 5 novembre, le premier ministre, Edouard Philippe, se situe dans la continuité de ses deux prédécesseurs, Michel Rocard (1988) et Lionel Jospin (1998), qui ont su innover au moment opportun. Ce faisant, il manifeste sa volonté de mettre l'Etat au cœur de cette nouvelle période. ■



**René Dosière**, ancien député PS, a été rapporteur de la loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, en 1999.